

PARCOURS ACCOMPAGNEMENT RSE

Autodiagnostic RSE du CCCA-BTP

1. CONTEXTE

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis plus de 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique.

Le 3CABTP acteur de la RSE avec toutes ses parties prenantes

Agir à notre échelle, pour une société plus durable et promouvoir la RSE auprès de toutes ses parties prenantes dans la filière du Bâtiment et des travaux publics, c'est l'ambition du 3CABTP. Cette ambition passe par la mise en place d'une démarche interne avec l'ensemble des salariés et par des actions avec l'ensemble des parties prenantes du CCCA-BTP.

2. AUTODIAGNOSTIC RSE du CCCA-BTP

Dans le cadre de sa stratégie RSE, le CCCA-BTP propose aux Organismes de Formation par Apprentissage (ORGANISATIONS) un autodiagnostic structuré, inspiré de l'ISO 26000. Cet outil constitue une première étape pour évaluer la maturité RSE, prioriser les actions et s'inscrire dans une dynamique collective de transformation du secteur.

Cet outil permet de réaliser **un état des lieux structuré de vos pratiques RSE, d'identifier vos points forts et vos axes de progrès, et de poser les bases d'une stratégie adaptée** aux enjeux du secteur et aux attentes des jeunes, des entreprises et des partenaires. Cet autodiagnostic est **gratuit**, accessible en ligne, et nécessite environ **1 heure** de remplissage. La démarche est conçue **pour être menée de manière collaborative**, en associant la direction, les équipes, les fonctions support et, lorsque cela est pertinent, les partenaires de l'écosystème.

Ce dispositif s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et de passage à l'action, en articulation avec les parcours d'accompagnement proposés par le CCCA-BTP.

3. PROCESSUS

L'autodiagnostic est disponible ici : [AUTODIAGNOSTIC RSE - Évaluation de la maturité RSE - ORGANISATIONS BTP - Remplir le formulaire](#)

Une fois l'autodiagnostic complété, les réponses sont automatiquement intégrées dans un outil de traitement et de scoring. Le système convertit les réponses en indicateurs de maturité RSE : score global, score par domaine d'action, radar de positionnement, identification des points forts et axes de progrès. Cette automatisation garantit une objectivité des résultats.

4. RESULTATS

L'ORGANISATIONS reçoit une synthèse claire et pédagogique comprenant un positionnement/bilan de maturité RSE

Ils vous permettront également :

- > de valoriser vos bonnes pratiques
- > de structurer votre feuille de route
- > d'alimenter une réflexion collective au sein de votre organisation
- > de vous positionner dans la dynamique nationale du réseau

Les informations recueillies dans le cadre de cet autodiagnostic sont traitées par le CCCA-BTP afin de :

- cartographier le niveau de maturité RSE des ORGANISATIONS sur les territoires
- réaliser un état des lieux des pratiques RSE des organisations
- proposer un accompagnement adapté,
- mieux identifier les besoins d'accompagnement et à orienter les actions collectives.

Les données collectées sont strictement limitées aux informations nécessaires à ces finalités. Elles sont accessibles uniquement aux équipes habilitées du CCCA-BTP et ne font l'objet d'aucune cession à des tiers.

Les résultats individuels sont communiqués exclusivement à l'organisme répondant. Les analyses nationales sont réalisées sur une base anonymisée.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant.

5. LES POURSUITES ENVISAGEABLES

L'autodiagnostic constitue la première étape d'un parcours plus global proposé par le CCCA-BTP.

Selon vos résultats et vos priorités, vous pourrez ensuite accéder à :

- > des ateliers RSE thématiques (décarbonation, gestion des déchets, achats responsables, QVCT...)
- > une communauté RSE
- > des retours d'expérience et bonnes pratiques
- > des accompagnements ciblés

6. CONTACT

Pour toute question relative à l'autodiagnostic RSE ou à la démarche proposée par le CCCA-BTP, vous pouvez nous contacter par voie électronique à l'adresse suivante : pole-rse-innovation@ccca-btp.fr